

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance publique du 14 janvier 2020

Convocation adressée le 8 janvier 2020
Compte rendu affiché le 23 janvier 2020
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 10

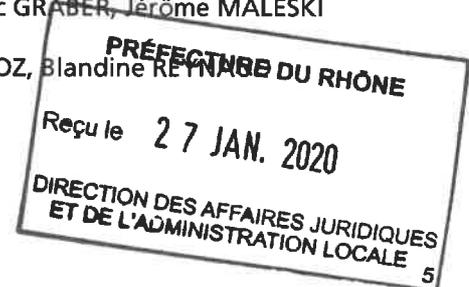
L'an deux mille vingt, le quatorze du mois de janvier, à 10h30, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 8 janvier 2020 par Monsieur Loïc GRABER, président, s'est réuni salle Berlioz, au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Monsieur Loïc GRABER.

Présents : Loïc CHABRIER, Béatrice GAILLIOUT, Joëlle SANGOUARD, Loïc GRABER, Jérôme MALESKI
Luc LAFOND

Excusés : Corinne IEHL, Myriam PICOT, Guy CORAZZOL, Thomas RUDIGOZ, Blandine REYNAUD

Absente : Inès DE LAVERNEE

Procuration : Myriam PICOT à Loïc CHABRIER
Guy CORAZZOL à Loïc GRABER
Thomas RUDIGOZ à L. GRABER
Blandine REYNAUD à Jérôme MALESKI



Secrétaire : Joëlle SANGOUARD

Protocole financier - Exercice 2020

Rapporteur : Loïc GRABER

Conformément à l'article 10.1 des statuts du syndicat mixte de gestion selon lequel « *les contributions des collectivités membres sont fixées par un protocole financier dans lequel figurent également les modalités de versement de ces contributions* », il est soumis à l'assemblée le protocole financier au titre de l'exercice 2020.

Le montant des participations des tutelles s'élèvent aux montants suivants :

- Ville de Lyon : 7 426 996 €;
- Métropole de Lyon : 1 719 907 €.

Les participations versées sont similaires à celles de l'exercice précédent.

Les assemblées délibérantes des deux tutelles adoptent courant janvier en ces termes ce protocole financier.

Le comité syndical, à l'unanimité,

- ✓ **adopte** le protocole financier de l'exercice 2020
- ✓ **impute** ces participations sur les articles 74741 et 74751
- ✓ **autorise** le président à signer tous les documents afférents à cette approbation.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le Président,

Loïc GRABER